

Le fait suivant pourrait paraître emprunté à quelque vaudeville, pourtant nous pouvons en garantir la complète authenticité.

Jeu de l'Amour et du Hasard, marchand d'os, rue Wicar, à Lille, était allé boire sa pinte au cabaret. Sa femme, qui trouve qu'il n'y a de belle danse que quand tout danse et que l'on ne doit pas s'amuser les uns sans les autres, eut l'idée d'inviter ses voisins à venir fricoter avec elle.

Le mets populaire, le pain perdu, se prépare, la poêle est graissée, les œufs sont battus, le sucre rapé, enfin le feu flambe clair et vif.

Mais, voilà qu'au moment de mettre la poêle sur le feu, un éclair jaillit du milieu des tisons, en même temps qu'un souvenir monte au cerveau de la cuisinière.

Ah ! mon Dieu, s'écrie-t-elle. Vite mes pincettes. Et elle jette de côté poêle et pain perdu. S'armant de pincettes, elle retire du milieu des flammes une boîte de fer blanc, pour le moment rouge de chaleur. La boîte est jetée dans un seau d'eau, pendant que les voisins ouvrent de grands yeux autant que Robin, lors de la fonte des balles.

C'est que la boîte renfermait le trésor de la femme X..., et pour le mieux cacher, elle avait choisi le pot en fonte d'un poêle dans lequel on fait rarement du feu. Par malheur, elle avait oublié de retirer la précieuse boîte avant de mettre l'allumette à la bouche du poêle.

Quand la boîte fut ouverte, on en retira d'abord une pièce d'or de cent francs, noircie par l'action du feu, puis un lingot qui avait été une pièce de 20 fr., et enfin des cendres, légers débris de billets de banque formant une somme de TROIS MILLE FRANCS.

Inutile de chercher à peindre la consternation de la femme X..., son désespoir, sa crainte assez légitime d'une semonce conjugale. Le pain perdu le fut pour tout le monde, les voisines se retirèrent le ventre vide, et un joyeux chansonnier, — ces gens sont sans pitié, — a tourné déjà deux couplets sur la pitoyable aventure.

Une jeune servante à Tournay, après avoir volé une montre d'or à sa maîtresse, se disposait à passer la frontière ces jours derniers lorsqu'elle fut arrêtée. A cette occasion, l'Economie de Tournay fait remarquer que les deux tiers des villageoises qui prennent pour apprentissage un service à Tournay passent en France pour gagner plus d'argent, disent-elles ; mais la vérité est qu'on retrouve dans les prisons et dans les mauvais lieux la plupart de ces jeunes filles. La statistique de cette émigration, dit ce journal, serait curieuse à établir.

Jeu de l'Amour et du Hasard, dans la journée, un maçon occupé à faire des réparations dans une ferme du faubourg Saint-Martin, à Tournay, habitée par le sieur V..., a trouvé dans une vieille muraille en démolition, un ancien pot de grès rempli d'anciennes monnaies d'or et d'argent. Ce trésor a été partagé entre le maçon et le propriétaire.

Les travaux du chemin de fer de Luxembourg à la frontière française sont très-activement poussés ; le souterrain se déblaie, les terrassements marchent et l'on a repris la maçonnerie interrompue par l'hiver.

M. Noël, ingénieur, qui a dirigé les travaux d'une partie de la ligne de Lyon à la Méditerranée, vient d'arriver à Bettembourg, en remplacement de M. Royer, appelé à Luxembourg pour diriger et surveiller les études.

— La Société des Faufares de Bruxelles vient d'obtenir de M. le bourgmestre son bienveillant concours à l'œuvre philanthropique qu'elle a décliné. Une cavalcade qui promet d'être brès-brillante sera organisée par ses soins et parcourra les principales rues de la capitale, dimanche 22 courant. Pendant le parcours, une collecte sera faite au profit des pauvres, dont le produit sera versé en mains de M. le bourgmestre.

Afin de donner plus d'éclat à cette fête et surtout pour la rendre plus productive, les dons particuliers des personnes charitables seront reçus à dater de ce jour, au local de la Société, Coin des Teinturiers, 9 ; et les personnes qui voudraient concourir à cette fête, sont priées de vouloir se rendre audit local, où la commission de la Société se réunira tous les jours de 8 à 9 heures du soir jusqu'au 15 courant.

L'église de Sombreffe, en Belgique, qui depuis longtemps menaçait ruine, a donné lieu dimanche à une catastrophe. Au moment où les fidèles sortaient des vêpres, un pan de mur s'est détaché de la tour et est venu s'abattre avec fracas près d'une porte de sortie ; plusieurs personnes ont été blessées, entre autres les deux frères Adnet, F. Lecoq, Danis fils, qui ont reçu des atteintes assez graves.

On a de sérieuses inquiétudes pour ce qui reste de l'édifice ; les habitants des maisons voisines ont déjà déguerpi, et l'administration locale prend des précautions pour prévenir de nouveaux accidents.

On lit dans l'Indicateur d'Hazebrouck :

« Il n'est pas de crime qui reste impuni, et la Providence, qui veille sur les coupables, les désigne tôt ou tard à la justice humaine. On se rappelle peut-être que, en 1851, un crime odieux fut commis à Godewaersvelde, et que, malgré les plus actives recherches, les auteurs n'avaient pu être découverts. La nuit, un incendie, attribué à la malveillance, éclata terrible, et, dans sa fureur rapide, dévora en peu d'instants toute une ferme, engloutissant sous les décombres, si nos souvenirs sont exacts, plusieurs personnes livrées au sommeil. Le coupable, resté inconnu, et détenu aujourd'hui dans une des prisons de la Belgique pour quelque nouveau méfait commis sans doute sur le territoire étranger, s'est signalé lui-même à la justice par une conversation imprudente, il crut pouvoir raconter à ses camarades de prison que, il y a quelques années, à la suite d'une querelle futile, il avait conçu le projet de faire périr son ennemi dans les flammes ; que, protégé par le silence et l'obscurité de la nuit, il était allé incendier sa demeure, et que sa vengeance avait été satisfaite, car sa victime avait été réduite en cendres. Le bruit d'un aussi épouvantable forfait se répandit bientôt dans la prison. Le directeur en fut instruit, et désormais le coupable appartient à la justice de notre arrondissement. Dès la nouvelle de cette horrible déclaration, M. le procureur impérial et M. le juge d'instruction près notre siège se sont empressés de se rendre à Godewaersvelde pour y recueillir sans doute de nouveaux renseignements, et la justice, qui n'est désarmée que par un laps de dix années, pourra heureusement sévir contre ce coupable.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

faible devant ma tendresse nouvelle, je me laissais aller à ce plaisir inconnu pour moi. Vous, chère madame, votre douce âme féminine doit vous faire comprendre tout le charme d'une espérance et combien je suis malheureux.

— Si vous avez des peines, confiez-les-moi : je me sens un peu d'amitié pour vous, un peu, pas davantage. Vous êtes jeune, sans expérience, vous avez besoin d'un appui dans le monde, et, si mes conseils ne vous ennuiant point, je vous les offre volontiers. Nous autres femmes, nous ne vivons que par l'affection. L'amour est impossible entre un enfant comme vous et une femme de mon âge ; l'amitié me reste, je vous la donne.

— L'amitié, reprit Julien d'un ton presque solennel, je la crois chimérique entre nous. C'est trop ou trop peu.

Valérie ne répondit pas. Son œil était fixe, comme si elle eût regardé au dedans d'elle-même, et elle semblait en proie à une lutte intérieure.

— Dites-moi votre nom, fit-elle vivement.

— Julien de Monvalle. Oserai-je, madame, vous demander le vôtre ?

— Valérie.

— Vous ne m'accusez plus d'indiscrétion. Le visage de la jeune femme s'empourpra.

— Vous êtes étudiant, sans doute ?

— Non, madame, je ne suis rien.

— Pourquoi me faites-vous ces vilains yeux-là ?

— L'amour sincère est grave. Pendant que Valérie se taisait, il s'enivrait de sa grâce, plus belle encore que sa beauté, selon la charmante expression d'un poète. Sa robe blanche le frappa.

— Mon Dieu ! s'écria-t-il.

— Vous avez renoncé au noir.

— Un caprice !

— Moi, mon âme est en deuil.

— Monsieur Julien, la vie est un tissu de chagrins et de déceptions.

— Que dites-vous là, madame, vous qui n'avez qu'à ouvrir la main pour donner du bonheur ? Ma première déception est arrivée promptement, mais mon chagrin sera éternel.

— On croit cela, puis l'on se hâte de se consoler. D'ailleurs, le temps, en s'évolant, laisse tomber du baume sur les cœurs blessés.

— La blessure se ferme, il est vrai ; la cicatrice ne s'efface pas.

— Alors, vous seriez inconsolable de ma perte ?

— Inconsolable.

— N'ajoutez rien : je serais assez folle pour ne pas le vouloir.

— Oh ! madame que ne puis-je me jeter à vos pieds, afin de vous remercier de cette bonne parole !

— Vous êtes un grand enfant, mon ami ; il serait dommage de...

— Vous daigneriez m'aimer ?

— Je ne dis pas cela.

— Plus tard ?

— Si vous le méritez... nous verrons.

— Je suis tout à vous, corps et âme.

— Julien, promettez-moi est téméraire.

— Madame, madame, j'étouffe de bonheur !

Il saisit la main de Valérie qui ne la retira pas.

— De la prudence, fit-elle, on peut nous voir.

Ce mot délicieux, cet aveu délicat, combla l'amant de joie. Leur amour à tous deux avait besoin de silence ; ils se regardaient, ce qui vaut bien un autre langage, et se pressaient la

Nouvelles & Faits divers.

Désastreux incendie à Fécamp.

On lit dans le Courrier du Havre : Depuis vingt-quatre heures, on n'entend partout dans notre ville, sur la place, sur les quais, à chaque coin de rue, que les mots sinistres : Tout Fécamp est en feu ! Plus de deux cents maisons sont brûlées ! et le rumeur publique, grossissant encore ce chiffre prodigieusement exagéré, ne s'arrête qu'à la destruction complète de la malheureuse cité.

Un incendie considérable, en effet, s'est déclaré à Fécamp, dans la journée d'hier ; mais, si grand que soit le mal, il est loin d'atteindre les déplorables proportions accrues à chaque instant par l'absence de nouvelles certaines. Nous sommes en mesure de donner sur ce sinistre les renseignements les plus positifs, qui nous sont fournis par un témoin oculaire.

Hier, vers deux heures et demie, à l'heure du repas, et pendant l'absence des nombreux ouvriers employés à la scierie mécanique de M. Frérel, située sur le Perray, vis-à-vis de l'avant-port, le feu s'est déclaré de prime-abord avec une violence extraordinaire dans un des ateliers de l'établissement, où se trouvait encore un seul ouvrier qui a eu toutes les peines du monde à se sauver. En un instant, tous les combles étaient envahis par les flammes doublement favorisées dans leur marche destructive, par une forte brise du sud-ouest et par les matériaux essentiellement combustibles au milieu desquels elles venaient d'éclater.

En quelques minutes, toute la ville fut sur pied. Pompiers, douaniers, matelots et pêcheurs, ouvriers du chemin de fer, bourgeois et marchands, femmes et enfants, tous ceux qui pouvaient porter un seau d'eau ou un outil se précipitèrent sur le théâtre de l'incendie, dont la fureur devait défer pendant plus de dix heures tous les efforts d'une population entière.

A trois heures, tous les bâtiments d'exploitation de la scierie étaient embrasés, et, toujours poussé par le vent, dont la force semblait augmenter à chaque minute, l'élément destructeur atteignait les maisons voisines et s'élançait au milieu de dépôts de goudron où il devait trouver un nouvel et terrible aliment.

A quatre heures, une dépêche télégraphique était expédiée à M. le sous-préfet Démonst pour demander des secours. A cinq heures un quart, douze pompiers de notre belle compagnie partaient de la rue Caroline avec trois pompes, sous le commandement du capitaine Ponté, et se dirigeaient au pas de course vers la gare du chemin de fer, où s'étaient rendus M. le sous-préfet et M. Martin, procureur impérial, accompagnés du capitaine de gendarmerie.

Un train spécial, organisé à la hâte par M. Maujain, partait bientôt de la gare et, à huit heures, nos pompiers apportaient à leurs camarades épuisés, de Fécamp, le secours de leur expérience et celui plus puissant encore de leurs pompes aspirantes qui sont arrivées à temps pour remplacer les travailleurs accablés de fatigue et dont le nombre diminuait forcément à chaque instant.

Vers minuit, on était maître du feu qui avait dévoré la vaste scierie de M. Frérel, douze petites corderies, un chantier de construction, cinq cent quinze barils de goudron, et vingt maisons grandes et petites élevées à l'entour de la scierie. Deux maisons situées sur le côté droit de la rue de la Corderie, séparée par un bloc de maisons de la rue d'Étretat, ont eu leurs toitures brûlées par les brandons enflammés que le vent projetait au loin dans toutes

les directions, et un navire ternenvien, appartenant à M. Nicole, père d'un avocat de notre ville, a eu son grand mât atteint par les flammes et plusieurs de ses voiles brûlées.

Au moment où le feu s'est déclaré, la marée était basse et on avait tout à craindre pour les navires ; mais les précautions prises, et un changement de vent qui s'est opéré dans la soirée n'ont pas tardé à faire disparaître les inquiétudes à cet égard.

La population entière, à la tête de laquelle se trouvaient toutes les autorités de la ville a été admirable de dévouement ; les douaniers se sont fait particulièrement remarquer par leur intrépidité, ainsi que les ouvriers du chemin de fer, accourus en foule sur le lieu du sinistre avec tous les outils nécessaires. Un prêtre, dont nous regrettons vivement d'ignorer le nom, a travaillé constamment depuis le commencement de l'incendie jusqu'à deux heures du matin, sans quitter un seul instant son rude labeur, alors que les plus forts matelots succombaient à l'excès de la fatigue.

Par une fâcheuse coïncidence, des poteaux du télégraphe électrique ont été renversés la nuit dernière entre Rouen et Fécamp par la violence du vent, et le service des dépêches s'est trouvé interrompu dans ce moment si critique.

M. le procureur impérial Martin n'a quitté Fécamp qu'à deux heures du matin, laissant dans la cité si cruellement éprouvée, M. le sous-préfet Démonst, M. le capitaine de la gendarmerie et M. le capitaine Ponté, avec ses braves pompiers.

Nous apprenons que M. le préfet Leroy est passé, aujourd'hui, vers une heure, à Beuzeville, avec un détachement d'infanterie de la garnison de Rouen et des pompiers de la même ville. Douze pompiers de notre compagnie sont également partis vers midi, pour aller relever leurs camarades épuisés par une nuit entière d'un travail incessant. Nous espérons que ces nouveaux secours seront inutiles, car, à cinq heures du matin, le feu était éteint, et nous sommes heureux d'annoncer que personne n'a péri au milieu de cette terrible conflagration, dont le triste souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins.

— Le monde parisien s'occupe de la succession laissée à ses neveux par le marquis d'Andigné de la Blanchais, mort le 10 février, à l'âge de 95 ans. On estime cette fortune à six millions et demi, et elle était tout à fait inattendue.

A propos de succession, en voici une encore plus merveilleuse : Un officier de l'armée d'Afrique, Monsieur de Montant, très-peu riche d'ailleurs et appartenant à l'une des meilleures familles du Gers, a vu arriver l'autre jour chez lui son fermier, lequel était porteur d'une lettre du consul de France à San-Francisco, lui annonçant que lui, fermier, était l'héritier de cinq millions, laissés par un sien parent qui avait été chercher fortune dans les placers.

Le pauvre métayer ébahi venait prier son maître d'en accepter la moitié, à la condition d'aller en Californie faire le nécessaire pour la liquidation de la succession. M. de Montant se défendit du partage égal, et déclara qu'il se contenterait d'un million. Combat de générosité terminé par l'attribution de 4,500,000 fr. On parle beaucoup de ce rêve à la Monte-Christe dans tout le Midi.

— Un mariage qui a fait battre le cœur de bien des vieilles filles vient, dit le Salut public, d'avoir lieu à Lyon. Que de flammes à demi éteintes se sont ravivées ! que de cœurs déçus ont vu briller un rayon d'espérance !

M. X... avait demandé en mariage, il y a environ trente-cinq ans, une jeune lingère de notre ville qui n'agréa pas ses propositions, bien que la fortune de tous deux fût en parfait rapport : ils ne possédaient rien ni l'un ni l'autre. M. X... porta ailleurs son cœur et sa main, se lança dans le commerce et fit fortune, tandis que la jeune fille restait toujours lingère sans jamais songer au mariage.

Il y a, nous l'avons dit, trente-cinq ans de cela, et les deux héros de notre histoire ne s'étaient pas revus depuis cette époque, lorsque, il y a quelques mois, le hasard les remit en présence. La lingère remplissait un emploi des plus modestes et avait cinquante-cinq ans. M. X... était riche et achevait son treizième lustre. De plus, il était veuf depuis plusieurs années. On parla du temps passé, on se réclama le cœur aux souvenirs de la jeunesse, si bien qu'après quelques entrevues, M. X... plus ému qu'au moment de sa première déclaration, tremblant de se voir repousser une seconde fois, renouvelait sa demande en mariage, qui fut acceptée, cette fois, avec des larmes d'attendrissement.

C'est à Paris que les époux sont allés passer la lune de miel. La nouvelle mariée a reçu une corbeille qui eût comblé de joie la plus coquette jeune fille. En outre, M. X... a remis à sa femme 2,000 fr. pour qu'elle les partageât entre celles de ses amies pauvres dont elle conservait le meilleur souvenir.

Cette histoire de mariage défraie depuis quinze jours les conversations des commères du quartier qu'habitait l'épousée, à laquelle on souhaite, ainsi qu'à son mari, des vœux qui vont parfois jusqu'à l'hyperbole, un bonheur sans nuages, etc... beaucoup d'enfants.

— L'un de ces jours derniers, une jeune femme de notre ville, dit le Salut public de Lyon, M^{me} X... était occupée à sa toilette et avait placé une épingle à ses lèvres, lorsqu'une chaise ayant été renversée par mégarde, M^{me}

FIN.

HENRI CANTEL.

(Extrait de la Revue française).